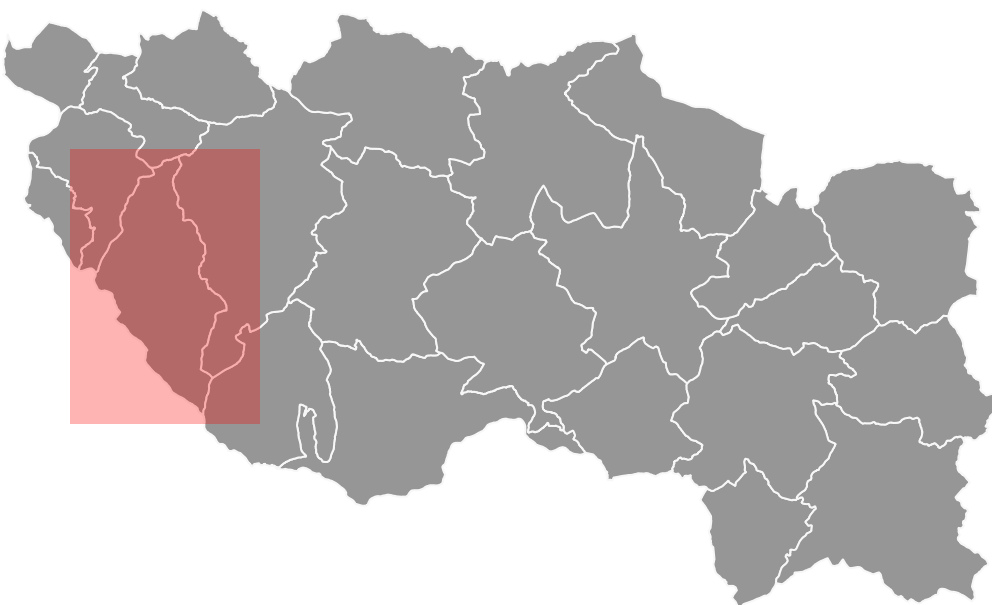


P.L.U.i
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Laval-Roquecezière



ELABORATION

Antélu : 26 janvier 2023

Approuvé le : 19 septembre 2024

Exécuté le :

VISA

Date : 20 septembre 2024

La Présidente
Monique ALDES

Modifications - Révisions - Mises à jour

Localisation communale
1:9 000

4.10

N° de l'emplacement réservé	Objet	Commune	Bénéficiaire	Superficie en m²
01	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquecezière	Commune de Laval-Roquecezière	3244
02	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquecezière	Commune de Laval-Roquecezière	1662
03	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquecezière	Commune de Laval-Roquecezière	1160
04	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquecezière	Commune de Laval-Roquecezière	1319
05	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquecezière	Commune de Laval-Roquecezière	975
06	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquecezière	Commune de Laval-Roquecezière	1118
07	Extension du cimetière	Laval-Roquecezière	Commune de Laval-Roquecezière	372
08	Extension du cimetière	Laval-Roquecezière	Commune de Laval-Roquecezière	210

Légende

Constructions non encadrées

Normes supérieures

Plans de Prévention des Risques d'inondation (cf. annexe 6.1)
Zones inondables - trame informative (source : DREAL)

Patrimoine bâti et paysager, identifié au titre de l'article L.151-19 du CU (cf. Titre 2 du Règlement)

Patrimoine bâti à protéger
Petit patrimoine à protéger

Patrimoine environnemental identifié par l'article L.151-23 du CU (cf. Titre 2 du Règlement)

Zones humides (repérage réalisé selon les données disponibles à l'approbation du PLU)
Secteurs de pelées - Enjeux très forts
Secteurs de pelées - Enjeux modérés à forts (ou non définis)
Ensembles boisés à préserver

Haies identifiées

Haies de catégorie 1
Haies de catégorie 2
Haies de catégorie 3
Arbres remarquables

Murets en pierre sèche

Murets de catégorie 1
Murets de catégorie 2
Murets de catégorie 3

Prescriptions particulières

Emplacement réservé
Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. plan 3.2 du dossier)
Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU
Espace Bosé Classé
Secteur dans lequel les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles sont autorisées (ex : carrière)
Bâti ou ensembles bâtis identifiés au titre de l'article L151-11 2° du CU

Agriculture

Périètres de réciprocité agricole
Périètres de réciprocité agricole - En projet
Périètres de réciprocité agricole - Vacant
Bâtiment d'élevage existant

Zonage réglementaire

Zones urbaines

Ua
Ub
Uc
Us
Ut
Ux, Ux*

Zones à urbaniser

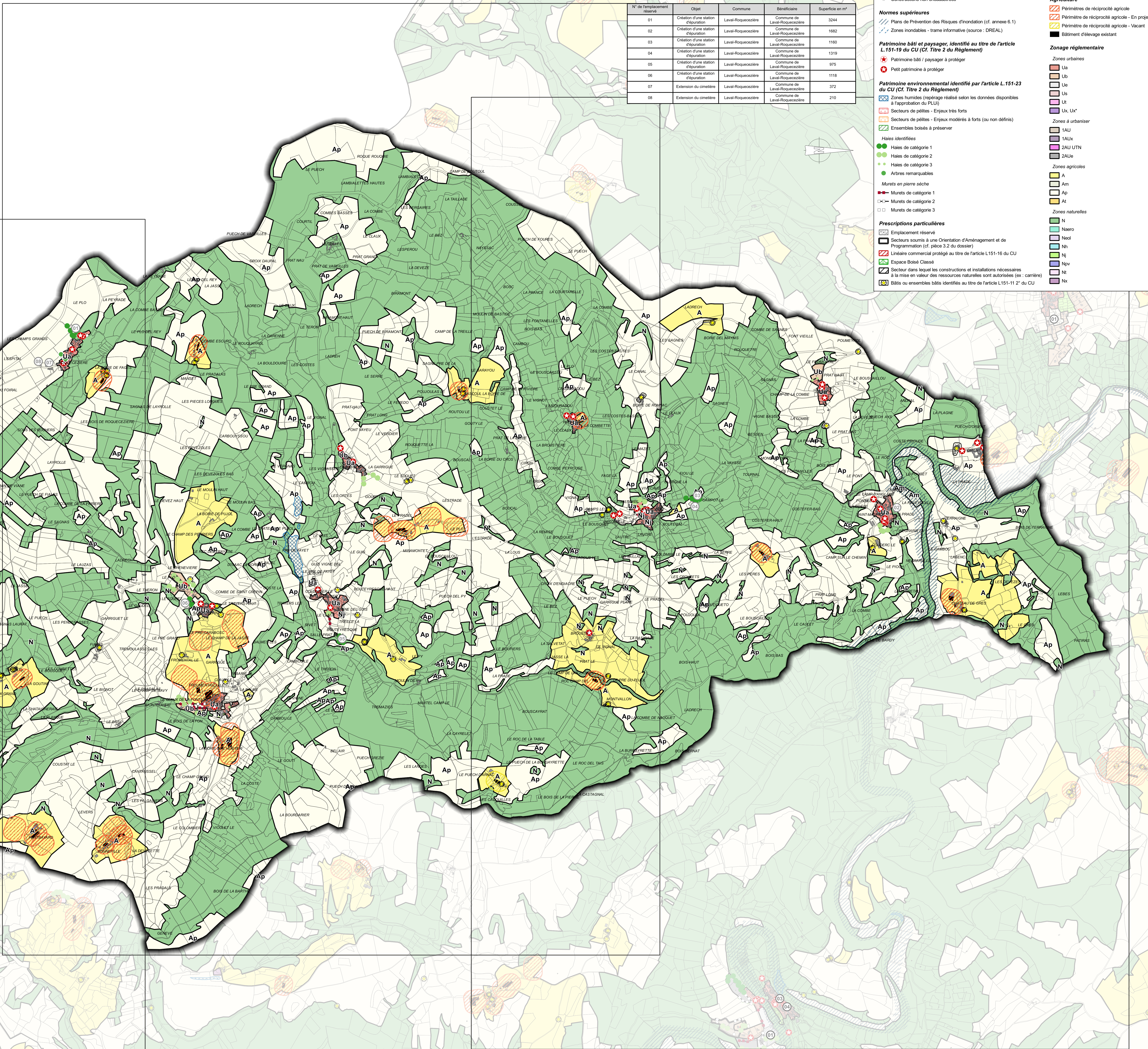
1AU
1AUX
2AU UTN
2AUL

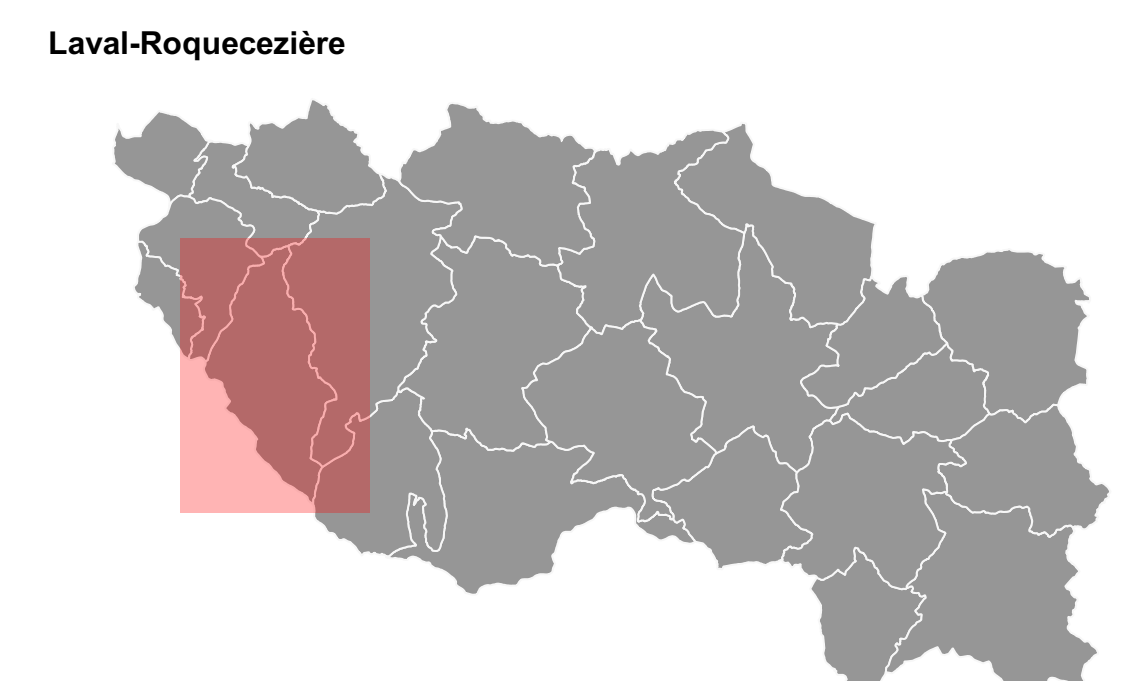
Zones agricoles

A
Am
Ap
At

Zones naturelles

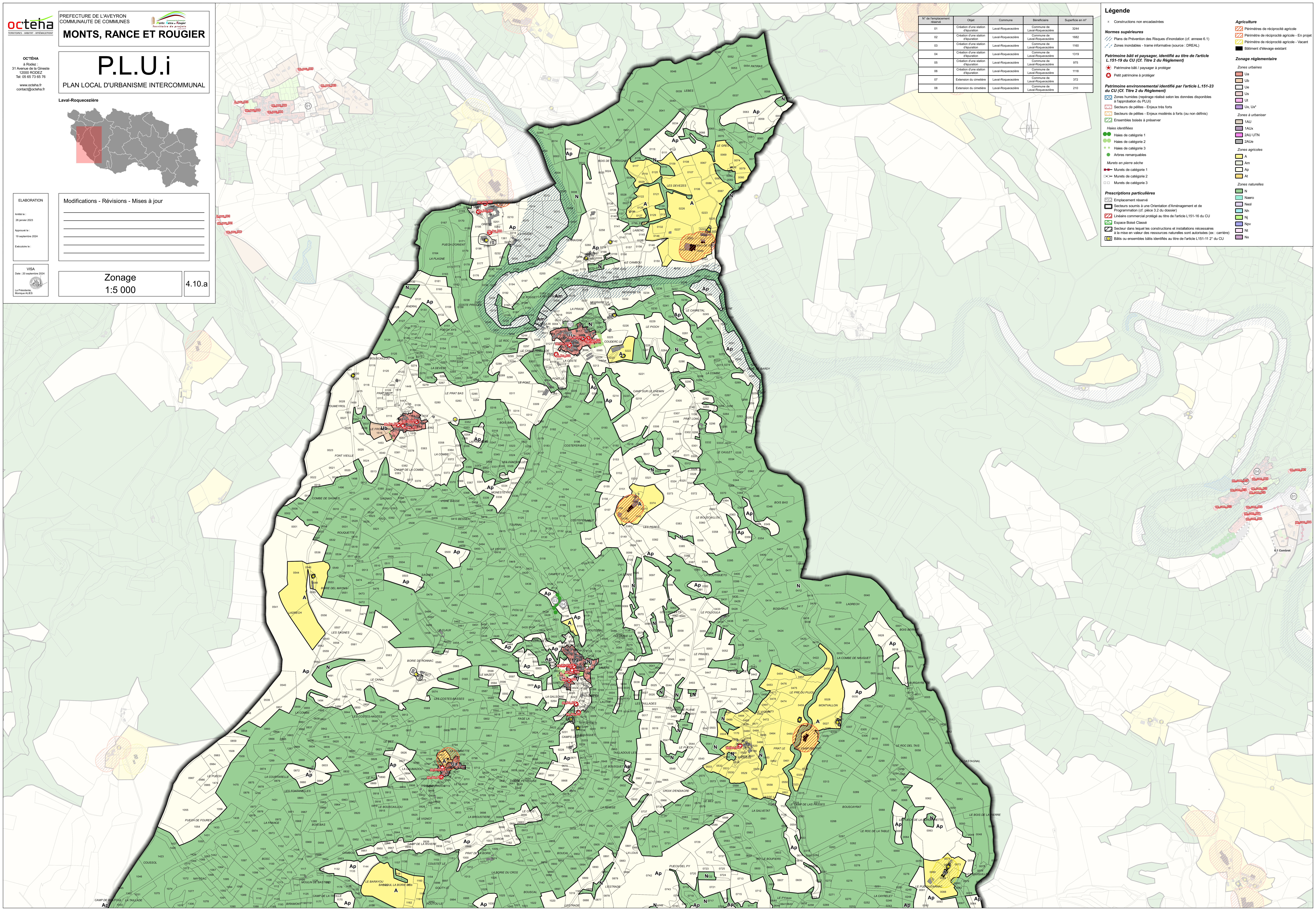
N
Nao
Nao
Nao
Nao
Nao
Nao
Nao

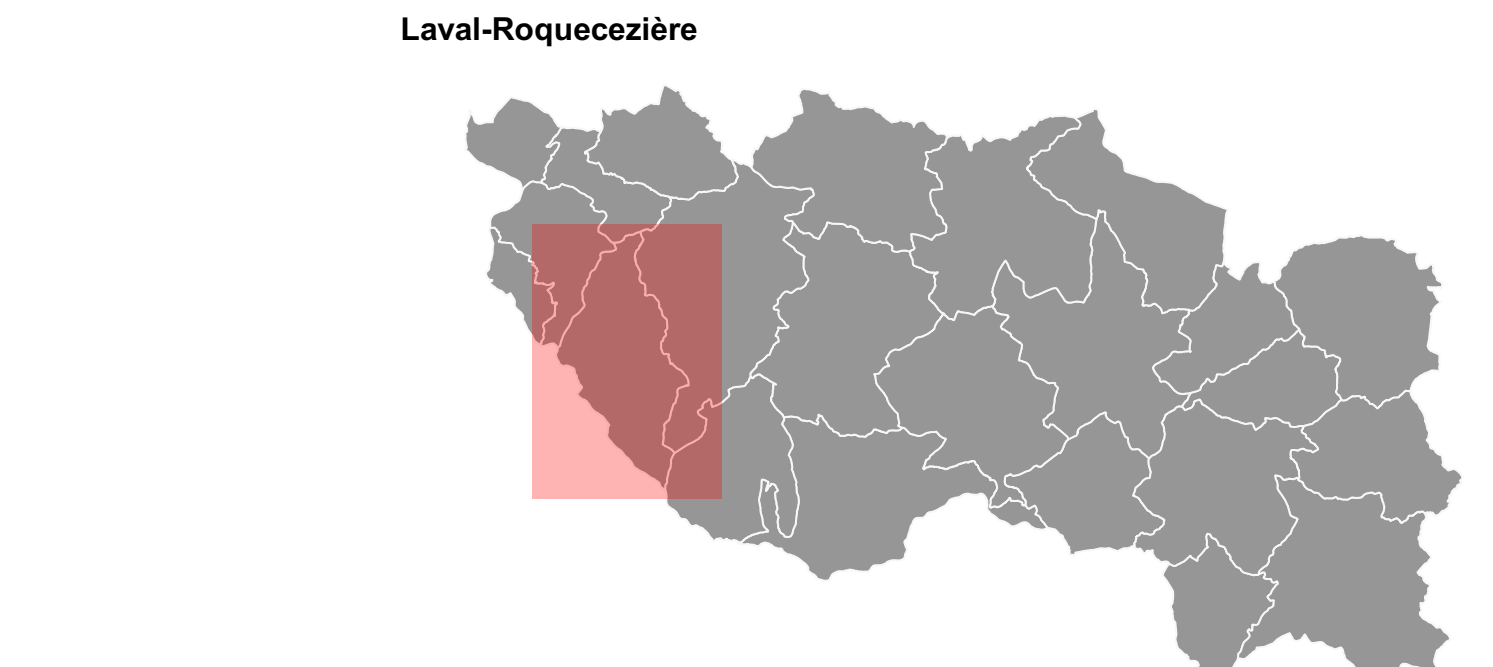




ELABORATION	Modifications - Révisions - Mises à jour
Antélu : 26 janvier 2023	
Approuvé le : 19 septembre 2024	
Exécuté le :	

VISA	4.10.a
Date : 20 septembre 2024	
La Présidente, Monsieur le Maire	



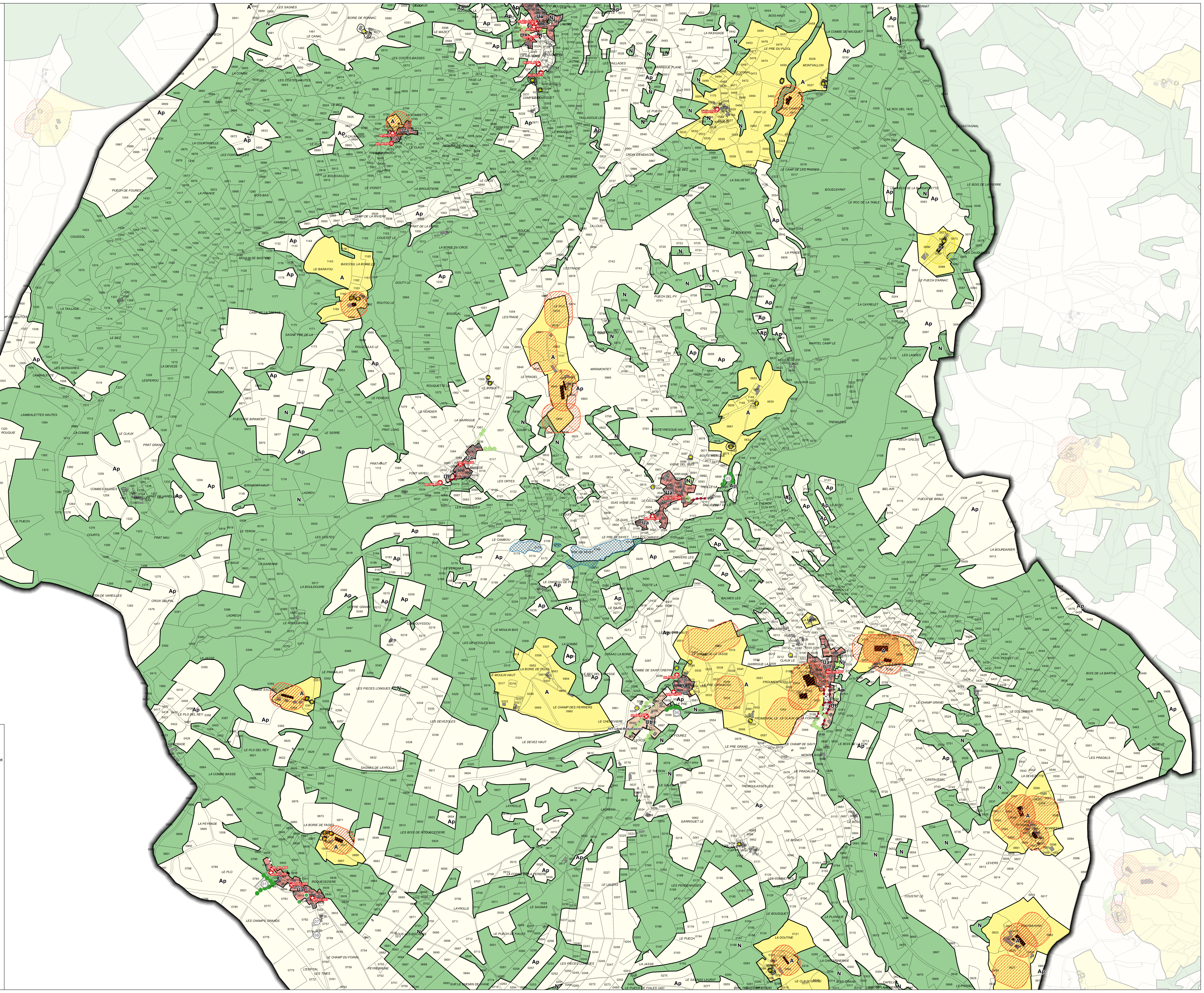


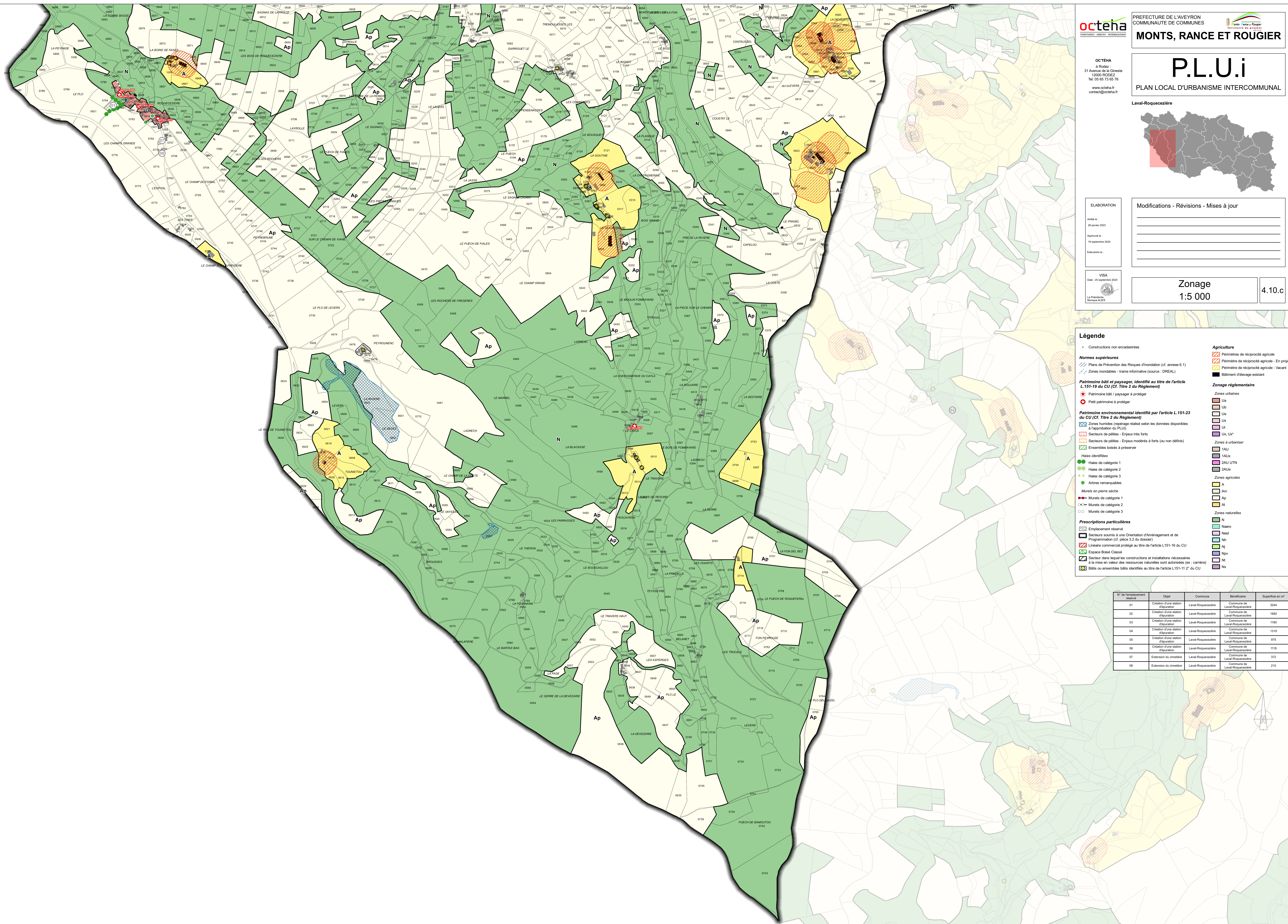
ELABORATION	Modifications - Révisions - Mises à jour
Achévé le : 26 janvier 2023	
Approuvé le : 19 septembre 2024	
Exécuté le : 19 septembre 2024	

VISA	Zonage	1:5 000	4.10.b
Date : 20 septembre 2024 La Présidente Monique ALÈS			

N° de l'emplacement réservé	Objet	Commune	Bénéficiaire	Superficie en m²
01	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	3244
02	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	1692
03	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	1160
04	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	1319
05	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	975
06	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	1118
07	Extension du cimetière	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	372
08	Extension du cimetière	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	210

Légende	
✕ Constructions non encadrées	Agriculture
Normes supérieures	Périmètres de réciprocité agricole - En projet
Plans de Prévention des Risques d'inondation (cf. annexe 6.1)	Périmètre de réciprocité agricole - En projet
Zones inondables - frame informative (source : DREAL)	Périmètre de réciprocité agricole - Vacant
Patrimoine bâti et paysager, identifié au titre de l'article L.151-19 du CU (Cf. Titre 2 du Règlement)	Bâtiment d'élevage existant
Patrimoine bâti / paysager à protéger	Zonage réglementaire
Petit patrimoine à protéger	Zones urbaines
Patrimoine environnemental identifié par l'article L.151-23 du CU (Cf. Titre 2 du Règlement)	Ua
Zones humides (repérage réalisé selon les données disponibles à l'appropriation du PLU.i)	Ub
Secteurs de petites - Enjeux très forts	Ue
Secteurs de petites - Enjeux modérés à forts (ou non définis)	Us
Ensembles boisés à préserver	Ut
Haies identifiées	Ux, Ux'
Haies de catégorie 1	Zones à urbaniser
Haies de catégorie 2	1AU
Haies de catégorie 3	1AUx
Arbres remarquables	2AU UTN
Murets en pierre sèche	2AUx
Murets de catégorie 1	Zones agricoles
Murets de catégorie 2	A
Murets de catégorie 3	Am
Prescriptions particulières	Ap
Emplacement réservé	At
Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. pièce 3.2 du dossier)	Zones naturelles
Linéaire commercial protégé au titre de l'article L151-16 du CU	N
Espace Boisé Classé	Naero
Secteur dans lequel les constructions et installations nécessitent la mise en valeur des ressources naturelles sont autorisées (ex : carrière)	Neod
Bâti ou ensembles bâtis identifiés au titre de l'article L151-11 2° du CU	Nh
	Nj
	Nvp
	Nt
	Nx

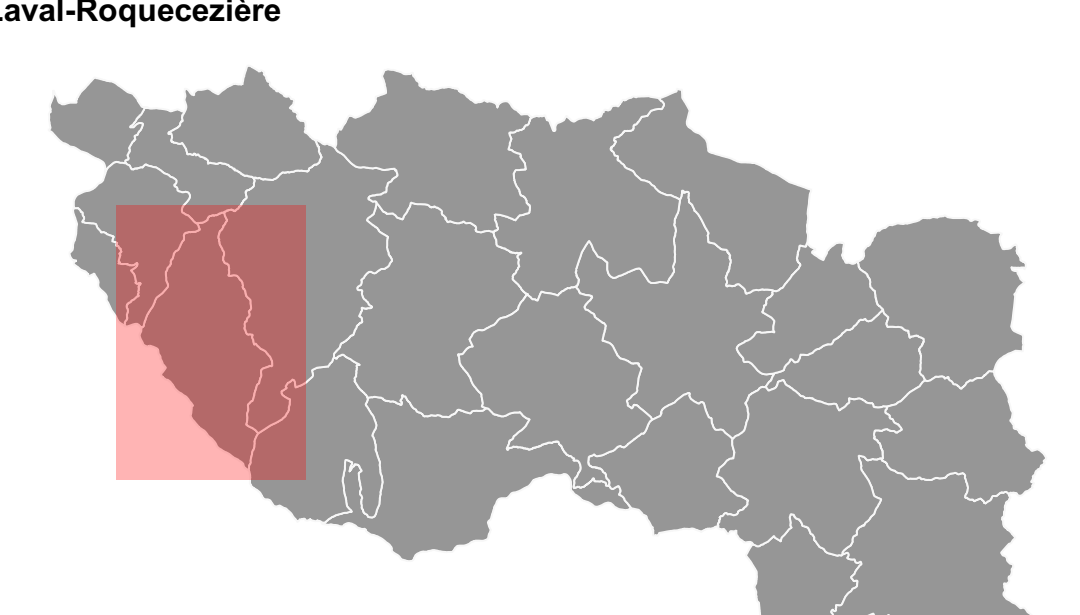






PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNAUTE DE COMMUNES
MONTs, RANCE ET ROUGIER

P.L.U.i
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Laval-Roquezezière


ELABORATION
Acté le : 26 janvier 2023
Approuvé le : 19 septembre 2024
Éditeur le : 

Modifications - Révisions - Mises à jour

VISA
Date : 20 septembre 2024

La Présidente
Mme AUBES

Zonage
1:5 000

4.10.c

Légende

- Constructions non encadrées
- Normes supérieures**
 - Plans de Prévention des Risques d'inondation (cf. annexe 6.1)
 - Zones inondables - trame informative (source : DREAL)
- Patrimoine bâti et paysager, identifié au titre de l'article L.151-19 du CU (cf. Titre 2 du Règlement)**
 - Patrimoine bâti / paysager à protéger
 - Patrimoine à protéger
- Patrimoine environnemental identifié par l'article L.151-23 du CU (cf. Titre 2 du Règlement)**
 - Zones humides (espérage réalisé selon les données disponibles à l'appréhension du P.L.U.i)
 - Secteurs de pelées - Enjeux très forts
 - Secteurs de pelées - Enjeux modérés à forts (ou non définis)
 - Ensembles boisés à préserver
- Haies identifiées**
 - Haies de catégorie 1
 - Haies de catégorie 2
 - Haies de catégorie 3
 - Arbres remarquables
- Murets en pierre sèche**
 - Murets de catégorie 1
 - Murets de catégorie 2
 - Murets de catégorie 3
- Prescriptions particulières**
 - Emplacement réservé
 - Secteurs soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation (cf. pièce 3.2 du dossier)
 - Linéaire commercial protégé au titre de l'article L.151-16 du CU
 - Espace Bois Classé
 - Secteur dans lequel les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles sont autorisées (ex : carrière)
 - Bâti ou ensembles bâtis identifiés au titre de l'article L.151-11 2° du CU
- Agriculture**
 - Périmètres de réciprocité agricole
 - Périmètre de réciprocité agricole - En projet
 - Périmètre de réciprocité agricole - Vacant
 - Bâtiment d'élevage existant
- Zones réglementaires**
 - Zones urbaines**
 - Ua
 - Uib
 - Uic
 - Uis
 - Uit
 - Ux, Ux*
 - Zones à urbaniser**
 - 1AU
 - 1AUX
 - 2AU UTN
 - 2AUX
 - Zones agricoles**
 - A
 - Am
 - Ap
 - At
 - Zones naturelles**
 - N
 - Naeo
 - Ncof
 - Nh
 - Nj
 - Npv
 - Nt
 - Nx

N° de l'emplacement réservé	Objet	Commune	Bénéficiaire	Superficie en m²
01	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	3244
02	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	1682
03	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	1180
04	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	1319
05	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	975
06	Création d'une station d'épuration	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	1118
07	Extension du cimetière	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	372
08	Extension du cimetière	Laval-Roquezezière	Commune de Laval-Roquezezière	210

